

Département  
D'EURE ET LOIR

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT  
DREUX

CANTON DREUX 1

MAIRIE  
VERNOUILLET

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le VINGT du mois de SEPTEMBRE à DIX-NEUF HEURES QUINZE, se sont réunis dans la salle du Conseil, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vernouillet, sous la présidence de M. Damien STEPHO, Maire, dûment convoqués le 13 septembre.

La séance a été retransmise par voie électronique.

OBJET :

Approbation du Procès-  
verbal du Conseil municipal  
du 28 juin 2023

Date de la  
convocation  
du Conseil municipal

13 septembre 2023

SG- 2023/09 - 01

Acte certifié exécutoire après  
transmission aux services  
préfectoraux

Publication électronique et mise en  
ligne sur le site internet de la  
collectivité le

02/10/2023

Par délégation du Maire,  
La DS,

C. CORDIER



La secrétaire de séance,

Michèle MANSON

Le Maire,

Damien STEPHO



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.